## REPUBLIQUE DU BENIN -----

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 95-416 du 20 Décembre 1995 portant nomination au Ministère de la Santé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT. CHEF DU GOUVERNEMENT,

- la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la VU République du Bénin ;
- la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991;
- le Décret N°95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du VU Gouvernement;
- le Décret N°94-145 du 26 Mai 1994 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;

SUR Proposition du Ministre de la Santé

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Décembre 1995

## E C R E T E:

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de la Santé.

- Directeur des Infrastructures, de
  - l'Equipement et de la Maintenance : Monsieur Séraphin Comlan KPOMASSE
- Directeur Départemental de la : Mensieur Placide Donhouahoué Santé de l'Atacora
  - GBEDONOU
- Directeur Départemental de la Santé de l'Ouémé
- : Monsieur Victor HOUNKONNOU.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antéieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de Ifonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout cù besoin

Fait à COTONOU, le 20 Décembre 1995

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordina-tion de l'Action Gouvernementale et de la

Défense Nationale.

Le Ministre de la Santé

Le Ministre des Finances.

Véronique LAWSON .-

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 4 CC 2 CES 2 HAAC 4 MEDN 4 MS 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDD 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-ENA 3 INTERESSES 3 JO 1.